

**Province de Québec**  
**Municipalité de Poularies**  
**District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, jeudi le 22 mai 2014, à 19 h, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Godbout, et à laquelle sont présents:

Messieurs les conseillers : Claude Laroche et Vital Carrier  
Mesdames les conseillères : Valérie Rancourt, Ginette Charrette et Diana Bruneau

Était absente madame la conseillère Karen Godbout

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et madame Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

**2014-05-86 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Un projet de règlement a été remis à chacun des élus.

**2014-05-87 Camp de jour**

Attendu que la SADC d'Abitibi-Ouest offre une subvention salariale pour l'engagement d'un animateur ou d'une animatrice pour faire des activités avec les enfants, cette subvention est pour un salaire de 280 heures au salaire minimum.

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'envoyer un sondage pour savoir s'il y a des parents intéressés à avoir un camp de jour à Poularies. S'il y a au moins 6 parents intéressés à inscrire leurs enfants à temps plein et d'autres occasionnellement, l'offre d'emploi pourra être envoyée.

**2014-05-88 Fermeture de l'assemblée**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_

**Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_